ACTES ET METHODES



Conduire une démarche prospective par le paysage dans un Parc naturel régional



Sommaire

Avant-propos

A l'heure où plus d'une trentaine de Parcs naturels régionaux sont concernés directement par la procédure de révision de leur charte, et ce dans un contexte social et économique particulièrement ouvert, la Fédération des Parcs a souhaité fournir à l'ensemble du réseau des Parcs des outils et méthodes pour conduire ce travail de définition concertée du projet de développement durable de leur territoire.

Proposer une méthodologie innovante, c'est ce qu'a souhaité le réseau Paysage et urbanisme en proposant aux Parcs un outil original notamment pour revoir leur charte : la prospective par le paysage. Pourquoi s'appuyer sur le paysage ? Parce qu'il constitue pour les experts du réseau une entrée particulièrement pertinente. Tout d'abord parce que le paysage, par sa dimension sensible, offre un terrain ouvert à l'expression de tout un chacun sur sa vision d'un territoire, de ses attentes et de ses priorités. Cette ouverture constitue un atout certain pour offrir un « espace de parole commun » aux habitants et acteurs d'un territoire et développer l'apprentissage collectif de la concertation et de la coopération. Ensuite, parce que le fait de traiter du paysage permet d'engager une réflexion sur les spécificités de tel ou tel territoire et au-delà sur ce qui fait son identité, sa valeur et sur l'attachement des hommes à cette identité. Enfin, parce que le paysage permet une approche transversale capable d'ouvrir la réflexion sur les différentes dimensions de son aménagement et de son développement durable.

A- Paysage et prospective : des thèmes qui interpellent les Parcs

En quoi les Parcs sont-ils familiers de ces deux concepts ? Pourquoi avoir voulu faire se rencontrer le paysage et la prospective ? Comment ces deux notions permettent-elles de construire un projet pour le territoire ?

1- Le paysage : un thème investi par les Parcs depuis plusieurs années

Se préoccuper des paysages ? Dans les Parcs ce n'est pas une nouveauté. C'est même une obligation depuis 1993. L'article 2 de la loi "paysages" précise que les Parcs « concourent à la politique de protection de l'environnement, d'aménagement du territoire, de développement économique et social et d'éducation et de formation du public... et constituent un cadre privilégié des actions menées par les collectivités publiques en faveur de la préservation des paysages et du patrimoine naturel et culturel… ».

C'est pourquoi, la majorité des équipes Parc compte au moins un chargé de mission paysage.
Certaines ont même mis en place un atelier d'architecture, d'urbanisme et du paysage. A la Fédération des Parcs, la problématique est prise très au sérieux. Un réseau Paysage et urbanisme a été mis en place en 2004 et assure de nombreuses productions (voir encadré).

L'action des Parcs sur la question des paysages a beaucoup évolué et dépasse aujourd'hui largement l'urbanisme. Dans le réseau on s'interroge sur la prise en compte de l'espace public dans les projets d'aménagement, sur l'intégration de la biodiversité dans les villes et les villages, on travaille sur les éco-quartiers, sur l'énergie et les transports, sur l'agriculture.
On réfléchit aussi à la mixité fonctionnelle des bâtiments et à la mixité sociale de leurs occupants… Le paysage est abordé de façon plus vaste et transversale.

Définition officielle

Voici la définition des paysages dans la Convention Européenne du Paysage.
Le « paysage » désigne une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et / ou humains et de leurs interrelations ».
(Ch.I Article 1.a)

Les publications du réseau Paysage et urbanisme

- Urbanisme et paysage : inventaire des méthodes et outils. (décembre 2006)

- Expérimenter pour agir :
« Avec le paysage ».
La construction des politiques du paysage dans les Parcs ».
(avril 2008)

- Actes et méthodes :
« maîtrise de l'espace et chartes de Parcs ».
Comment croiser l'urbanisme, le paysage, l'énergie et l'environnement lors des révisions de chartes ?
(juin 2008)

- « Un monde pour soi »,
film d'interpellation pour un urbanisme rural durable.
(éditions l'Harmattan, octobre 2010)

2- La prospective : un outil au service de la gouvernance dans les Parcs

Se projeter dans le futur, les Parcs en ont également l'habitude.
L'exercice de définition et de rédaction des chartes leur impose d'imaginer leur territoire au moins à 12 ans. Mais selon les Parcs, les méthodes diffèrent. La prospective*, cet art de s'immerger dans le futur pour mieux répondre aux questions du présent pourrait aider à formaliser le processus de révision des chartes et plus globalement servir à construire les choix stratégiques à long terme.
Comment développer une filière agricole ayant un lien direct avec le paysage (une production de fromage, l'évolution d'un cahier des charges AOC vers plus de valorisation de l'herbe) ? Comment mener telle ou telle action en matière d'urbanisme ?

La prospective est un formidable outil de gouvernance dans la mesure où elle articule une réflexion systémique* sur le territoire, une démarche plurielle (de nombreux acteurs sont associés) et un processus qui éclaire la décision collective et révèle les marges de manœuvre des acteurs, en proposant un détour par le futur.

B- Un document méthodologique à destination des Parcs et de leurs partenaires

1- L'ambition du document : proposer des repères pour convaincre de l'opportunité d'une démarche prospective par les paysages

Ce guide n'est ni un recueil d'expériences, ni un outil théorique.
Il est un peu de tout cela. Il est surtout le fruit des discussions qui ont eu lieu dans le cadre de 3 ateliers organisés au siège de la Fédération des Parcs entre avril et septembre 2009. La diversité des participants a permis de refléter celle des Parcs et de leurs partenaires. Les attendus d'un tel document pour les Parcs ? Leur donner des arguments pour pouvoir convaincre de se lancer dans une telle aventure ! Et leur offrir une méthode suffisamment souple pour pouvoir s'adapter à chaque territoire. C'est pourquoi, le présent document oscille entre l'apport de repères méthodologiques (ce qui implique de rechercher un certain niveau de généralité) et la prise en compte des spécificités de chaque Parc (pour pouvoir laisser suffisamment de marges de manœuvre).

Le guide décrit les grandes étapes de la conduite d'une démarche prospective par le paysage, donne des repères pour conduire la démarche. Il pose également la question, plus en amont, des conditions de faisabilité d'une démarche prospective, en partant de l'hypothèse qu'il n'est pas toujours pertinent de se lancer dans un tel exercice, notamment au regard des moyens dont on dispose. Enfin, il offre un argumentaire d'ensemble sur les intérêts d'une telle démarche.

Un point de vue spécifique : la question des paysages dans les territoires des Parcs

Dans les Parcs comme ailleurs, les paysages revêtent une dimension subjective. Il y a autant de paysages que de regards d'acteurs et de niveaux de connaissance. Mais en plus, sur ces territoires, les projets liés aux paysages véhiculent les valeurs intrinsèques des Parcs. On parle de médiation, de coordination, d'expérimentation, d'intégration du développement territorial, de gestion durable de l'environnement, d'intervention au niveau local. Cette philosophie et ces spécificités donnent un sens, une couleur particulière à l'ensemble du document. L'objectif du groupe « prospective et paysages » a d'ailleurs été de mettre en évidence la spécificité et la plus-value, de s'intéresser aux paysages lors d'une démarche prospective à l'échelle d'un Parc.

Construction collective

Ce document a été rédigé suite aux échanges avec les participants. Multiples, pluriels, les contributeurs étaient issus d'horizons très différents, des Ministères en charge de l'environnement ou de la culture aux syndicats professionnels du bâtiment en passant par les Parcs ou les instituts de statistiques. Cette diversité des participants reflète celle des Parcs et de leurs partenaires.
Le groupe a été animé par : Nicolas Sanaa et Emmanuèle Leblanc (Fédération des Parcs) et Xavier Poux et Blandine Ramain (AScA).

Les termes suivis du signe * sont définis dans le glossaire à la fin de l'ouvrage.

Introduction :
Pourquoi lancer une prospective par le paysage dans un Parc ?

En quoi la prospective diffère de l'anticipation ? Comment peut-elle s'appuyer sur le paysage ? Qu'apporte-t-elle de nouveau ? Pourquoi est-ce un outil novateur et efficace pour les Parcs naturels régionaux ? La réponse en quelques points.

A- La prospective : comprendre, impliquer, décider

1- Décider, c'est anticiper ... mais quelle plus-value de la prospective ?

Voilà une première question qu'il est bien légitime de se poser car, a priori les Parcs naturels régionaux ont largement pris l'habitude d'anticiper. En effet, leur charte les engage sur un programme d'actions pendant 12 années. Mais s'ils manient bien la prévision, ils maîtrisent moins bien la prospective. « La prospective considère le futur comme un espace ouvert, dans lequel les décisions humaines ménagent des marges de liberté, explique Xavier Poux du bureau d'études AScA. De ce point de vue, la prospective se distingue de la prévision dans la mesure où cette dernière cherche à resserrer le champ des possibles autant que faire se peut, pour déboucher sur l'évolution la plus probable. Mais ce n'est pas la bonne approche quand le futur est hautement indéterminé. Il faut changer la manière même d'appréhender le futur. »

Actuellement, lorsqu'un Parc prend une décision, il fait un pari sur les conséquences de son choix. Par exemple, s'il décide de développer les gîtes ruraux, il mise sur le fait que ces nouvelles formes d'hébergement vont permettre d'attirer plus de touristes et de dynamiser le territoire. Il est amené à formuler des hypothèses sur le futur : la matière même de la prospective. Mais souvent, l'anticipation est plus intuitive qu'explicite. Et lorsqu'elle est explicitée, elle repose rarement sur une analyse systémique. « Sur le plan de la démarche, la prospective se distingue des entreprises d'anticipation qui reposent sur une vision prophétique, par la volonté d'une approche méthodique et explicite du futur à long terme », précise le spécialiste.

Enfin, la prospective permet de prendre en compte l'ensemble des facteurs et d'envisager une diversité de scénarios. En proposant un détour par le futur, elle anticipe les irréversibilités et permet de mieux choisir. Dans ce contexte, la prospective met aussi en lumière les conflits d'intérêts et clarifie les sujets de désaccord à long terme.

Cette approche à la fois aventureuse et rigoureuse peut désorienter, d'où la nécessité de repères que ce guide se propose de donner.

[exergue]

« Concevoir un projet de Charte à 12 ans, c'est déjà compliqué. Alors, se lancer dans une prospective à plus long terme… !!! »

Vers une définition de la prospective

La prospective est une méthode qui consiste à envisager les scénarios de demain en fonction de l'analyse des évolutions passées et de conjectures sur ce qui pourrait advenir. Cette projection dans le futur n'a rien à voir avec la numérologie ou les boules de cristal. En formalisant les scénarios possibles, elle permet de faire prendre conscience des répercussions futures des choix politiques, économiques et sociaux. Elle permet aussi de faire apparaître les marges de manoeuvre pour agir dans différents contextes. Cette prise de conscience peut conduire à des réajustements et des réorientations des politiques engagées. C'est un processus circulaire : les projections font évoluer les politiques qui elles-mêmes influent sur les projections.

[exergue]

« Face à l'avenir, les hommes ont le choix entre quatre attitudes : l'autruche passive qui subit le changement, le pompier réactif qui attend que le feu soit déclaré pour le combattre, l'assureur pré-actif qui se prépare aux changements prévisibles car il sait que la réparation coûte plus cher que la prévention et, enfin, le conspirateur pro-actif qui agit pour provoquer les changements souhaités. »

Extrait de La prospective. Pratiques et méthodes. F. Hatem ; 1993, Ed. Economica.

2- La prospective : une démarche plurielle

Une des caractéristiques de la prospective repose sur sa capacité à développer une approche systémique, c'est-à-dire à traiter une problématique dans sa globalité en tenant compte d'une multitude de paramètres. Pour y parvenir, la prospective identifie et rassemble un maximum de parties prenantes différentes. Ainsi, dans le cas d'une prospective par le paysage, ne sont pas consultés uniquement les paysagistes. Les profanes ont aussi leur mot à dire. De manière générale, tous les acteurs ayant un lien de près ou de loin avec le paysage peuvent être associés à la démarche : acteurs du développement économique, usagers, élus, agriculteurs…

Cette pluralité des acteurs permet notamment de confronter les points de vue, mais aussi de soulever les dissensus a priori insolubles : comment réduire la fracture numérique sans antennes-relais ? Peut-on choisir d'habiter loin de la ville et exiger d'avoir tout à portée de main ?

La prospective permet d'identifier et de prendre en compte les différentes attentes et de dessiner plusieurs scénarios, notamment en fonction de la contribution de l'une ou l'autre des parties. Ainsi, selon que les acteurs économiques ou naturalistes expriment leurs visions, le résultat paysager sera différent.

Elle permet également de créer une culture et un langage commun. Et à terme, d'aboutir à une intelligence collective capable d'infléchir le futur. Sans concertation, les paysages sont subis. Avec concertation, ils sont voulus. Par la prospective, ils sont négociés.





Le paysage peut susciter des projets économiques qui en retour le modifient. La prospective permet de pointer ces contradictions.

B- Les paysages : une entrée pertinente pour la réflexion et l'action des Parcs

1- Les paysages : des objets intégrateurs

Choisir les paysages comme supports d'une réflexion prospective est tout à fait pertinent dans les Parcs naturels régionaux. Car dans ces territoires, les paysages sont autant considérés comme des objets esthétiques que comme des enjeux sociaux et politiques. Ils sont aussi la résultante tangible des formes de développement économique. En effet, lorsqu'une entreprise s'installe sur un Parc, elle modifie en premier lieu le paysage immédiat mais entraîne également des changements plus lointains par les aménagements en cascade qu'elle génère (routes, écoles, services…). Les paysages sont également les supports essentiels des processus écologiques et les conditionnent. Ainsi, les rivières couleront toujours dans les vallées et seront forcément le réceptacle des pollutions provoquées en amont (l'inverse ne sera jamais possible). Enfin, les paysages expriment une histoire, des usages passés et présents et forment l'identité du territoire.





Dans les Parcs, les paysages tiennent une place spécifique. D'un côté, ils sont déterminés et résultent de dynamiques territoriales plus globales. De l'autre, ils peuvent être moteurs et concrétiser un mode de développement plus durable.

2- Les paysages : des objets tangibles, largement appropriables

Prendre le paysage comme thème de prospective facilite la concertation. En effet, tout le monde a un avis sur le paysage ou une anecdote à raconter (ce qui n'est pas le cas de dossiers plus techniques). Ce bien commun est un excellent support pour permettre à chacun de se projeter. Les réunions publiques sur le sujet organisées dans les Parcs ont toujours prouvé à quel point la thématique est fédératrice. Sans doute car le paysage possède une dimension sensible et facilement appréhendable par une très large gamme d'acteurs. Ces caractéristiques lui confèrent une vertu avérée en matière de participation. Tous les acteurs, du spécialiste le plus pointu au néophyte, peuvent participer aux réflexions sur le sujet.



Le paysage, un outil qui facilite la concertation.

C- Les spécificités d'une prospective par le paysage dans un Parc

1- Les paysages : à la fois déterminés et déterminants

La méthode « prospective par le paysage » est particulièrement intéressante de par la nature même des paysages. Car ceux-ci peuvent aussi bien être la conséquence de projets que leur cause et s'insèrent donc parfaitement dans le processus itératif de la prospective. En effet, ou bien, ils sont issus d'une politique paysagère à proprement parler (c'est le cas des politiques de classement de sites ou de conservation des haies par exemple) ou bien ils sont « victimes » d'une politique qui ne leur était pas destinée (la PAC, par exemple, a des effets indirects sur le paysage). Dans le premier cas, les paysages sont choisis : ils déterminent d'autres variables* territoriales et peuvent constituer des objectifs politiques en eux-mêmes. Dans le second, ils ne sont que la résultante d'activités socio-économiques et de caractéristiques géographiques. Ils sont déterminés et reflètent les effets de certaines politiques.

[exergue]

« Un paysage est plus que la somme de ses parties : l'harmonie d'un paysage, c'est important, et ça ne vient pas tout seul »

La prospective par le paysage : une prospective territoriale spécifique

Si toutes les prospectives territoriales ne sont pas forcément centrées sur les paysages, toute approche en termes de paysage nécessite forcément une analyse territoriale. En d'autres termes, il est impossible de mener une prospective par le paysage sans passer par la case prospective territoriale. Dans le cas d'une prospective territoriale, menée par exemple à l'échelle d'une communauté de communes, ce que l'on formalise, c'est l'organisation et l'action des acteurs à l'échelle d'un territoire. Cette méthode permet de s'intéresser aux relations institutionnelles, au jeu d'acteurs, aux aspects économiques. Parfois, la prospective territoriale peut porter sur un espace délimité : un bassin versant, un corridor biologique, une banlieue. L'organisation de l'espace est alors autant explicative qu'à expliquer.

La prospective par le paysage suppose une vision d'ensemble. Elle replace le territoire dans un contexte plus large et analyse spécifiquement les relations entre développement territorial et production de paysages.

Histoires de dimensions

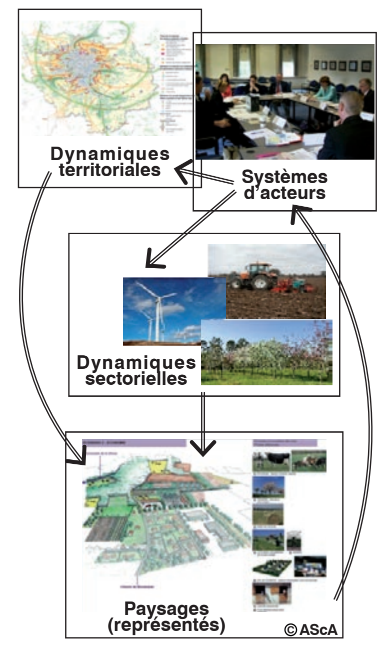
L'intérêt de la prospective c'est de pouvoir montrer des projections lisibles capables d'éclairer la prise de décisions. Celles-ci peuvent se traduire de plusieurs façons.

1/ Par des chiffres, c'est le cas des projections démographiques de l'INSEE par exemple.

2/ Par des cartes, des figures, des graphiques. On parle alors de prospective en deux dimensions spatiales.

C'est sans doute le rendu le plus fréquent.

3/ Enfin, les projections peuvent aussi intégrer une troisième dimension et proposer une représentation en 3D : c'est le cas de la prospective par le paysage.



Les composantes des relations entre développement territorial et paysages.

2- Les paysages : un bon révélateur des tensions pour éclairer un débat politique

Dans la mesure où la prospective par le paysage donne la parole à l'ensemble des parties prenantes d'un territoire, elle fait inévitablement émerger des enjeux qui ne sont pas toujours rendus visibles par d'autres approches. Sont ainsi débattues des notions plus subjectives comme le cadre de vie, l'identité d'un territoire, l'environnement, le vivre ensemble… Des aspects parfois oubliés des débats.

En imaginant les évolutions à long terme sur le paysage, cette prospective révèle aussi des enjeux spécifiques : que va devenir une carrière dans 30 ans ? Quel va être l'impact sur le paysage si les éoliennes se développent dans telle ou telle zone ?
Cette projection concrète permet d'ouvrir un espace de débat et de revendication politique. Et d'organiser la concertation.

Mais cette concertation peut aussi générer l'expression de certains conflits. Car la prospective pointe les conséquences les plus fines des choix d'aménagement. Si un territoire souhaite développer le maraîchage par exemple, la méthode présentera des champs entourés de barrières, parfois surmontés de serres, seul moyen de protéger les cultures. Des voix s'élèveront alors contre cette dénaturation du paysage (et parfois ce seront les mêmes que celles qui ont prôné le retour des cultures maraîchères). Cette vertu de transparence est assumée par la méthode prospective, elle vise à faire ressortir les points de débat, à expliciter les tensions entre les parties prenantes.

Aussi, il est important de bien saisir la puissance d'une telle démarche (sa capacité à entrer autant dans le détail) et à en mesurer ses conséquences avant de se lancer dans l'exercice. Si le processus peut-être lourd et coûteux (y compris politiquement), il permet à chacun de comprendre les choix qui seront faits, et de se les approprier plus facilement.

Paysages sous tension

Quand plusieurs points de vue s'affrontent, ça donne des décisions difficiles à prendre, parfois des situations a priori inextricables. Parmi les questions problématiques :

- Comment développer l'éolien sans toucher au paysage ?
- Peut-on renouveler les campagnes sans étalement urbain ?
- Comment rester toujours le dernier arrivé ?
- Protéger le patrimoine sans faire grimper le prix du foncier, est-ce possible ?
- L'agricole ne fait plus le rural ... mais l'agriculture tient toujours le territoire : quel juste équilibre ?

La prospective permet de construire les « dissensus » pour mieux choisir. Pour aboutir au final à des paysages ni subis, ni voulus mais négociés.

D- Un aperçu d'ensemble d'une démarche prospective

Nous l'avons vu, la prospective est avant tout une méthode. Celle-ci peut se résumer en trois grandes étapes (qui seront détaillées dans le reste du document) :

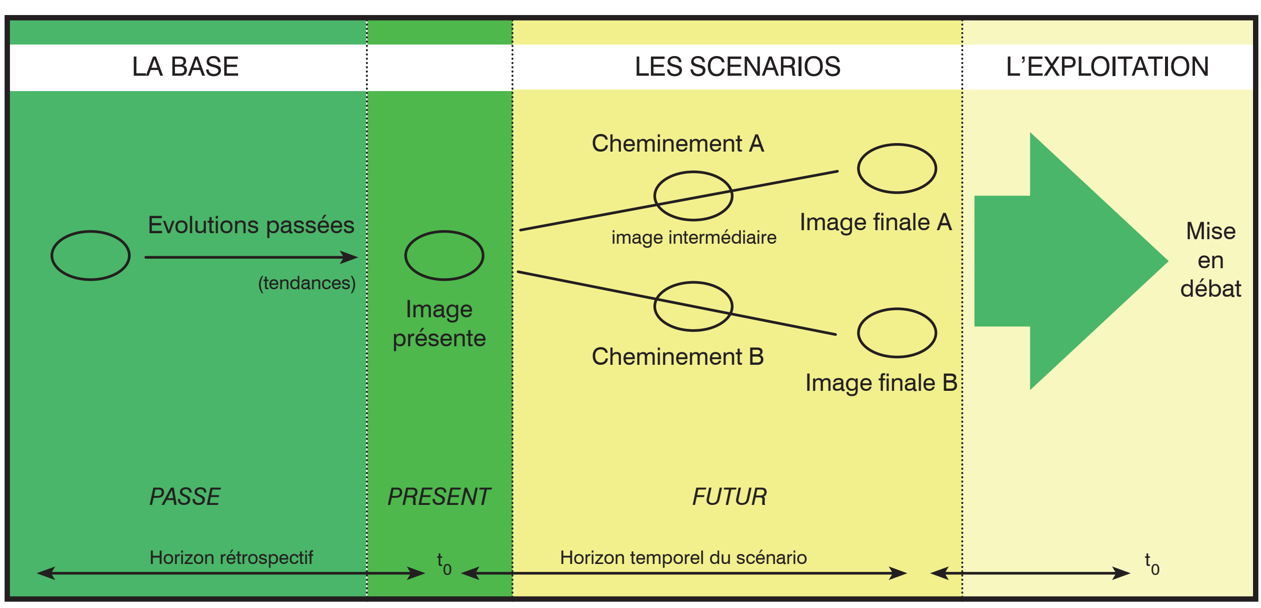
1) Construire la « base » : quelles sont les spécificités du territoire, ses évolutions passées, ses tendances ? Il s'agit d'élaborer ici un diagnostic avec une forte dimension rétrospective.

2) Elaborer les conjectures : quels sont les scénarios possibles, quelles sont les tensions mises en lumière ? Cette étape permet de construire les scénarios par des images et des cheminements*.

3) Exploiter une prospective : quels enseignements fournissent les scénarios ? On revient dans cette étape au présent pour tirer les enseignements des scénarios et réajuster les politiques.

Les éléments d'une démarche prospective
(AScA)

Ce schéma sera repris plusieurs fois dans le document pour que le lecteur puisse se situer dans la démarche de la prospective.



Chapitre 1 :
Construire « la base » d'une prospective par le paysage

Comment se lancer dans la prospective par le paysage ? Doit-on respecter des pré-requis ou peut-on s'engouffrer dans la démarche librement ? Quelles sont les premières étapes indispensables à ne pas manquer ?

A- Comprendre les dynamiques passées du territoire et de ses paysages sur le long terme : l'utilité de la base

1- Décider c'est anticiper ... mais quelle plus-value de la prospective

Une prospective ne peut débuter sans avoir au préalable dressé un état des lieux. C'est une étape incontournable : identifier à un temps T les caractéristiques d'un territoire en considérant ses dynamiques profondes, qui ne se révèlent que quand on prend du recul. Ce diagnostic prend ici des formes particulières. En effet, il ne s'agit pas seulement de compiler les données géographiques, sociologiques, humaines mais il faut aussi identifier et analyser les tendances d'évolution passée. Ainsi la base ne peut se dispenser d'un diagnostic socio-économique qui permet de repérer et d'identifier les dynamiques qui ont façonné le territoire et les paysages. Le territoire a-t-il un grand passé industriel ? A-t-il subi l'exode rural ? Est-il devenu un espace vert pour citadins ? Analyser ces dynamiques permet notamment de pressentir la manière dont ces tendances pourraient se poursuivre dans le futur, que ce soit de façon certaine ou plus hypothétique.

L'exercice identifie également les acteurs majeurs qui influent sur le paysage et précise leur rôle et leurs attentes.

Une fois cette cartographie dynamique établie, il est important de problématiser la démarche, de déterminer la question que l'on veut traiter. Que souhaite-t-on mettre en lumière par la prospective ? Quels sont les enjeux de long terme que l'on appréhende ? Les répercussions d'une politique de densification des centres - villages ? Celles liées au développement de l'agriculture maraîchère et biologique ? Ou les conséquences paysagères liées à la création d'une nouvelle gare TGV ?
Cette problématisation portera volontiers sur les enjeux de gouvernance du paysage (en fonction du rôle et des attentes des acteurs) et pourra s'appuyer sur l'évaluation des actions passées et en cours du Parc pour les révéler.

[Le conseil]

Jouer la carte du collectif

N'oublions pas qu'une base n'a d'intérêt que si elle a été construite ou discutée de façon collective. Elle ne doit pas sortir du bureau d'un ou deux experts, mais plutôt être le fruit de réunions de travail, voire de concertation.
L'objectif est d'aboutir à une base partagée, objectif fondamental pour la gouvernance dans les Parcs. Elle doit permettre de créer une intelligence collective autour de la dynamique des paysages dans un territoire de Parc.

[exergue]

L'élaboration de la base doit être l'occasion de créer un regard partagé, un point de départ commun.

[Dico Facile]

Le ba ba de la base

Une base dans le jargon de la prospective, c'est un diagnostic dynamique de territoire assorti d'une problématique qui permet d'anticiper des évolutions futures à long terme, qui assume un recul temporel.
La rétrospective constitutive de la base permet de poser des questions au futur en s'appuyant sur les caractéristiques et les dynamiques du terrain.
Bien comprendre les évolutions passées et leur cause, repérer les invariants et les forces d'évolution, c'est être mieux armé pour anticiper les avenirs possibles.

B- Construire la base : caractériser les relations paysages-territoires

Construire une base emprunte pour beaucoup aux méthodes de diagnostics de territoire déjà mises en œuvre dans les Parcs. La problématique prospective et paysages invite cependant à conduire ce diagnostic en ayant à l'esprit des repères dans l'art de mobiliser les outils disponibles. Dans la pratique, il s'agira de trouver un équilibre entre des exigences d'ouverture de l'analyse et la réalité des compétences et des moyens disponibles. En prospective aussi les journées n'ont que 24 heures.

1- Articuler les approches sensibles et savantes

Un paysage peut s'aborder de façon théorique par des aménageurs ou des paysagistes. Ces derniers le caractérisent d'une manière savante presque rationnelle. Ou au contraire, il peut s'envisager sous un angle plus sensoriel, émotionnel. Cette double approche du paysage s'inscrit dans la lignée des textes de la Convention européenne des paysages. Celle-ci définit le paysage comme « une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations ».
Cette définition officielle prend en compte l'aspect subjectif du paysage mais n'exclut pas par ailleurs l'objectivisation de composantes porteuses de sens.



Un paysage, deux approches : savante et sensible

Une description « savante », objective d'un paysage de l'Aude :
« C'est un vallon évasé, à fond plat, orienté sud-ouest-nord-est, à pentes raides, limitées à une cinquantaine de mètres au-dessus du fond par deux affleurements calcaires. Le fond du vallon est occupé par des friches, des prés et quelques cultures annuelles, plus ou moins en terrasses et séparées par des talus. Sur le versant nord-ouest apparaissent les traces d'un ancien parcellaire aujourd'hui occupé par une friche griffée par l'érosion, qui laisse voir un sous-sol de marnes rouge vif. Au sommet du versant nord, un bois où domine le chêne pubescent. L'autre versant est surplombé au sud-est par un plateau calcaire, plat et aride, dont l'altitude moyenne est, d'après la carte, de 550 m. »

Bernadette Lizet et François de Ravignan, Comprendre un paysage, guide pratique de recherche, INRA, 1987.

Un commentaire sensible du quartier de la Fosse Rouge à la cité de Sucy-en-Brie :
« Le seul véritable voyage n'est pas d'aller vers d'autres paysages, mais d'avoir d'autres yeux » .
On croit d'abord qu'au pied de la « cité », il n'y a rien. Au contraire. Derrière la cour de l'école, le béton descend prendre racine dans un monde riche que seuls les enfants traversent encore. Les allées du parc ondulent jusqu'à frôler un exubérant nuage végétal qui demain, sera une forêt. Derrière ce rideau à la traversée difficile, les rangs d'épines, coulisses sauvages du quartier, laissent passer d'étranges chemins creux où s'élèvent les troncs de vieux peupliers. Au bout, une scène cachée se révèle, et on est ailleurs. Un sillon, à peine rivière, serpente calmement dans un lit de terre rouge et nue, seul fil d'eau à vagabonder ici. Toute une galerie d'aulnes centenaires s'y ancre. « Morbras », disent les cartes. C'est à dire « bras morts » : on les a empruntés en venant… jadis tournait ici un moulin. Aujourd'hui, seuls les promeneurs aventureux se laissent guider par leurs courbes ; les plus vieux ont les souvenirs d'une vie passée qui flottent encore ici, on y a grandi, on y a aimé. Pourquoi ne pas le faire de nouveau ? C'est clair : la cité a déjà là un jardin, et attend qu'on l'y enracine. »

Charles Ronzani, Paysagiste Dplg.

2- *Envisager tous les paysages d'un Parc*


© David Commenchal, photographe

Tous les paysages, qu'ils soient remarquables ou ordinaires, contribuent à l'identité d'un Parc. Dans le Perche, 10 tables de lecture du paysage ont été installées en pleine nature ou dans les bourgs, toutes le long de chemin de randonnée. De Corbon à Saint-Eliph, elles permettent de repérer les vergers, les bocages ou les forêts. De découvrir les matériaux du bâti percheron et les manoirs, de suivre le cours de l'eau et des étangs. A la fin du parcours, grâce à ces 10 tables commentées, le public comprend mieux les dynamiques d'évolution du paysage.

Il n'y a pas un paysage mais des paysages. Il est important dans cette démarche d'en saisir la diversité sur l'ensemble du territoire. Ainsi on distinguera les paysages naturels et bâtis, issus à la fois de l'évolution de la nature et de la pression de l'homme. Ces paysages sont souvent ceux que l'on retrouve sur les cartes postales. On pointera également les paysages remarquables sans oublier les plus ordinaires. Ceux issus d'un magnifique point de vue comme les paysages de tous les jours. Les paysages supports de différentes activités économiques seront également abordés : une usine, un champ, une base de loisirs.

Le recensement effectué, le défi sera alors de comprendre les interactions entre ces différents types de paysage. Comment un aménagement touristique peut-il avoir des incidences sur un point de vue remarquable par exemple ? Et quelles seront les répercussions aux franges de cette vue exceptionnelle ?


© David Commenchal, photographe

Poupées russes

Les paysages ne connaissent pas les frontières administratives. Si les territoires des Parcs ont une cohérence propre, ils sont toujours en forte interaction avec leur contexte territorial immédiat. Ils subissent également des influences de niveaux d'organisation plus lointains, régionaux, nationaux, voire mondiaux qui renvoient chacun à des problématiques spécifiques (le changement climatique à l'échelle mondiale aura des répercussions sur les paysages locaux, par exemple).

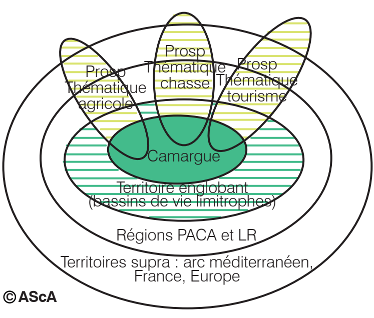
[Le conseil]

Inscrire le Parc dans un territoire plus vaste

Dans l'analyse de la base, il est important de prendre en compte l'emboîtement d'échelles et de le décliner selon les différents thèmes : relations économiques, démographiques, environnementales. Si l'on considère la trame verte et bleue par exemple, il faudra tenir compte des orientations nationales et des plans régionaux pour aboutir à la création de corridors écologiques locaux en adéquation avec ces directives plus globales. La base doit permettre de saisir ce qui procède du territoire lui-même, de son contexte immédiat ou relève du contexte plus global. Cela permet d'identifier les marges de manoeuvre du Parc.

Schéma des territoires emboîtés : comment circonscrire l'analyse ?

L'évolution des paysages de la Camargue dépend de celle de ses territoires directement englobants (bassins de vie limitrophes). Eux-mêmes sont sous l'influence des évolutions régionales, qui elles-mêmes dépendent des grandes aires géographiques, qui elles-mêmes dépendent de l'évolution mondiale, etc. Comment faire la prospective d'une zone sans refaire le monde ? Concrètement, pour ne pas se perdre, il faut arrêter l'analyse du contexte géographique à un niveau d'organisation au rang juste supérieur à celui que l'on étudie. Faire des hypothèses sur les dynamiques des régions PACA et Languedoc-Roussillon suffira. Mais certains thèmes ne se comprennent bien qu'en considérant des déterminants globaux comme la démographie mondiale, les modes de vie, le développement économique… Pour la Camargue, c'est le cas des secteurs du tourisme, de l'agriculture et de la chasse. Même si d'autres thèmes étaient envisageables, il faut savoir simplifier et circonscrire aux seuls thèmes les plus structurants.



Territoires emboîtés.

3- Découper les paysages : les unités paysagères

Une bonne méthode pour étudier les paysages consiste à les découper selon leur nature de façon à former une sorte de puzzle. Chaque pièce correspond à une unité paysagère, c'est-à-dire à un morceau de territoire cohérent de par sa géomorphologie, son histoire, sa végétation. Chaque unité paysagère est dotée d'une forte identité, d'une ambiance particulière. On distinguera ainsi un paysage bocager en mutation, un paysage de grandes cultures, un paysage de bord de nationale…

Dans les Parcs, on a l'habitude de ce découpage. Les atlas paysagers décrivent et cartographient souvent ces unités. Celles-ci peuvent présenter des tailles différentes. En effet, les unités sont définies au regard de l'échelle du territoire considéré (le « grain » des unités paysagères ne sera pas le même pour un atlas à l'échelle de Rhône-Alpes ou pour le Parc du Vercors, par exemple) et de la problématique envisagée.

Cette question d'échelle est récurrente lorsque l'on étudie un paysage. On peut observer un territoire vu d'avion ou prendre une loupe pour le caractériser sur un mètre carré seulement. De même, il est possible de définir un territoire à une date précise ou de se pencher plutôt sur son évolution (on parle alors d'analyse diachronique).

[Le conseil]

Croiser les approches

Pour mieux définir la base il est préférable de croiser les approches, d'articuler les différents niveaux et registres d'analyse.
On pourra coupler un atlas paysager avec un observatoire photographique de cartes postales anciennes, confronter des prises de vue aériennes avec le récit paysager d'une petite commune… On pourra aussi considérer des éléments sur les paysages sonores, olfactifs, naturalistes.

[Dico Facile]

Les observatoires photographiques

Pour caractériser l'évolution des paysages, les observatoires photographiques sont très utilisés. Sur un site ou un territoire donné, des points de vue sont identifiés. Une première photo est réalisée à un temps T. Elle sera ensuite reconduite à intervalle de temps régulier selon un protocole de reconduction de prises de vue tous les mois, tous les 2 ans, tous les 5 ans…).


©Thierry Girard


©Thierry Girard

Des îles aux Monts d'Arrée

En 2009, le Parc naturel régional d'Armorique a commandé un inventaire des paysages à l'occasion de la révision de sa charte. Dix unités paysagères ont été définies avec, pour chacune, une problématique et des enjeux différents, à prendre en compte dans les politiques locales. Pour l'unité n°2 « Presqu'île de Crozon » par exemple, les enjeux portent sur la préservation des caractéristiques du bâti traditionnel, l'ouverture des paysages ou encore le maintien du patrimoine agricole. Dans le « bassin de Chateaulin » (unité paysagère n°7), la priorité est à l'intégration des bâtiments agricoles, l'entretien et la restructuration du bocage.

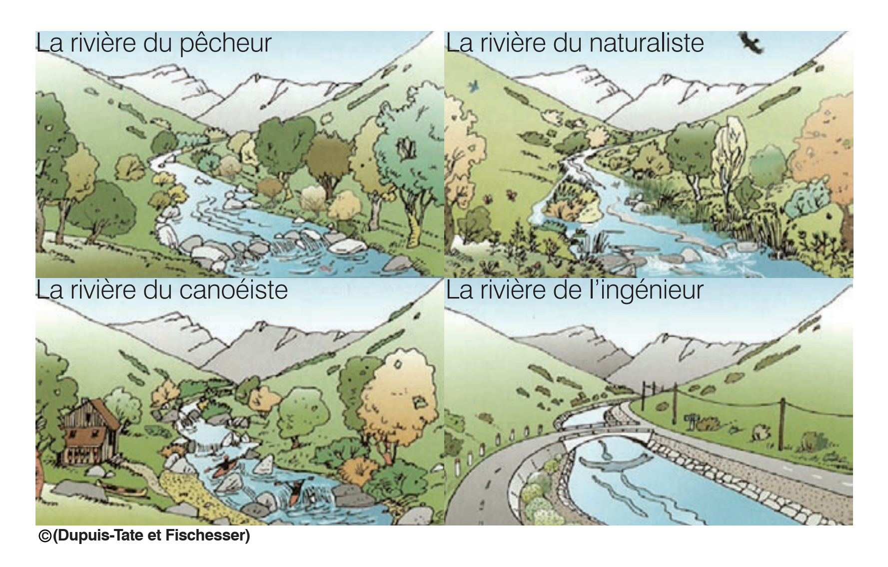

©Parc naturel régional d'Armorique


©Parc naturel régional d'Armorique

4- Identifier les déterminants des unités paysagères

Qu'est-ce qui fait évoluer les paysages ? La base doit permettre de répondre à cette question, de donner les clés pour identifier et comprendre les dynamiques qui influent sur les paysages.

Pour y parvenir, deux étapes sont incontournables. La première consiste à recenser les objets paysagers qui constituent des enjeux pour les différents utilisateurs : une ligne haute tension, une prairie, un gymnase. Ceux-ci renvoient à des niveaux très variables depuis un élément ponctuel jusqu'à la catégorie d'usage du sol (zone constructible, terre agricole…). Durant la seconde étape, on identifiera les déterminants de l'évolution de ces objets paysagers. Qu'est-ce qui fait qu'on installe des lignes à haute tension ? (les lignes HT dépendent des politiques énergétiques et de l'aménagement du territoire). Pourquoi les vaches disparaissent-elles des fonds de vallées ? (le recul du pâturage peut être favorisé par l'évolution de la PAC…).



©(Dupuis-Tate et Fischesser)

Tout est une question de point de vue

Les 4 schémas paysagers d'une rivière vue par 4 catégories d'usagers (kayakistes, pêcheurs, etc.), p. 232 de l'ouvrage « rivières et paysages ». (Dupuis-Tate et Fischesser)

Lecture de paysage

Sur cette photo, différentes composantes paysagères se distinguent : prairie, végétation, zone résidentielle, voirie... Pour chacune d'entre elles, on peut identifier des déterminants d'évolution à plusieurs niveaux (politique agricole européenne, politique énergétique nationale, plan de développement des transports locaux,…).

Ces composantes paysagères renvoient aussi à des usages. Par exemple ici on voit au premier plan le chemin de Grande Randonnée, issu donc de la politique de développement des circulations douces. La présence des quads à Coubron résulte-t-elle vraiment du développement touristique de la région...?



Liste « à la Prévert » des déterminants du paysage

Démographie dans le territoire du Parc et son contexte
Modes de vie, préférences et valeurs
Structuration socio-professionnelle, emplois, revenus
Politique de transports
Énergie : modes de production et de consommation
Structures foncières
Agriculture dans le territoire du Parc et son contexte
Industries et secteur primaire (hors agriculture) dans le Parc et son contexte
Services et tertiaire
Tourisme et économie résidentielle
Techniques du bâtiment
Réglementation de l'affichage publicitaire
Organisation politique et gouvernance (à différents niveaux)
Dynamiques naturelles de végétation et environnementales (« crise » environnementale)
Changement climatique
…
Cette liste n'est qu'une proposition : elle reste à hiérarchiser, compléter, affiner au regard des enjeux locaux dans chaque territoire de Parc.

C- Affiner la base : analyser les dynamiques territoriales et sectorielles d'un Parc pour expliquer ses paysages

1- Les territoires : la rencontre d'un pôle froid et d'un pôle chaud

Sur un territoire, les paysages évoluent selon deux types de dynamique différente. La première, appelée pôle froid, caractérise tous les éléments objectifs qui influent sur le paysage : les lois, les évolutions démographiques et économiques, les politiques d'aménagement du territoire. La seconde, pôle chaud rassemble des visions plus subjectives : la manière dont les habitants perçoivent le paysage, par exemple. Ce pôle est très important à considérer car les acteurs du territoire sont souvent très investis et ont des préférences très marquées par tel ou tel type de paysage (souvent, en territoire rural, l'architecture contemporaine a du mal à passer). L'analyse du pôle est assez cadrée, sinon simple : il s'agit de consulter les bases de données établies et de se pencher sur la bibliographie existante. Mais pour circonscrire le pôle chaud, la tâche est plus difficile. Plusieurs méthodes sont utilisées pour faire émerger les valeurs et comprendre les jeux d'acteurs : les entretiens individuels, les enquêtes, les réunions publiques et toutes les méthodes participatives.

[Le conseil]

Faire se rencontrer les 2 pôles

Les deux pôles ne sont pas à opposer, ils sont plutôt à articuler. Le pôle chaud peut permettre d'expliciter le pôle froid, comprendre comment on en est arrivé là. Et le pôle froid apporte des données objectives sur les conséquences paysagères et territoriales des décisions émanant du pôle chaud.

[exergue]

Si le paysage est un bien commun, il est aussi la résultante de nombreuses activités privées déterminées par des « règles » économiques et des projets plus subjectifs.

Quelles sont dans le Parc les dynamiques internes qui influent sur le paysage ? Trois types d'espaces sont à prendre en compte et à étudier au regard de leurs usages et de leurs usagers. En premier lieu, on considèrera les espaces ressources : eau, sols… Tous les milieux qui ont une fonction productive que l'on peut associer à des usages socio-économiques. On étudiera ensuite les espaces cadre de vie : terrains de sport, pistes cyclables… Ces derniers sont consommés pour un usage de loisirs ou pour le bien-être des habitants. Enfin, les espaces naturels : forêts, rivières et tous les autres écosystèmes forment le 3e type d'espace.

Ces espaces interagissent-ils en opposition, en synergie ? Comment les acteurs interviennent-ils sur ces territoires ? Pour comprendre la dynamique interne d'une réserve naturelle par exemple, on étudiera sa fréquentation touristique, son rôle dans la trame verte et bleue, le jeu des différents acteurs impliqués et leur mode de relation entre eux. Sur le principe des schémas directeurs, un zonage des différentes dynamiques des usages dans la réserve naturelle pourra être établi.

Un outil pour identifier les dynamiques internes : la matrice CAPE

Dans sa thèse sur la gestion des territoires ruraux fragiles, Vincent Piveteau a été amené à caractériser quatre catégories d'acteurs en interaction sur un territoire (dont l'échelle est de l'ordre du canton). Ces acteurs sont classés en fonction du rôle qu'ils jouent sur le territoire :

- « interne » ou « externe »

Pour les acteurs internes (les enracinés), le territoire considéré constitue l'espace de projets principal. Il n'est pas substituable à un autre. A l'inverse, pour les acteurs externes, le territoire n'est qu'un parmi d'autres. Si l'on considère par exemple un Parc naturel régional, les habitants et les élus de ce Parc sont « internes » alors que le responsable de l'administration peut être considéré comme « externe ».

Ce découpage ne signifie pas forcément que les motivations soient faibles pour les externes et fortes pour les internes mais les arbitrages entre les intérêts s'expriment à des échelles différentes.

- « régulateur ou non régulateur »

Selon que les acteurs cherchent le bien-être collectif et intègrent une pluralité d'intérêts ou au contraire privilégient leurs intérêts personnels, ils auront les statuts respectifs de régulateurs ou de non régulateurs (ces derniers n'étant pas nécessairement les « méchants »).

Sur cette base, quatre catégories sont définies :

	Internes	Externes proches
Régulateurs	**C** Les Collectifs : les maires, les chargés de mission Parc, les animateurs locaux…	**A** Les Arbitres : ils n'habitent pas sur le territoire et pourtant ont une grande influence sur lui : les responsables d'administrations ou de collectivités territoriales.
Non régulateurs	**P** Les Privatifs : la plupart des acteurs économiques, les agriculteurs, les propriétaires fonciers locaux, les professionnels du tourisme	**E** Les Externes : les touristes de passage, les promoteurs immobiliers, les consommateurs…

Tableau adapté de (Piveteau, 1995)

Tout n'est pas si simple…

Pour prendre en compte la diversité d'acteurs et de leurs relations, il faut parfois passer au-delà des a priori et ne pas considérer les institutions comme un seul et même bloc. Car certains groupes d'acteurs institutionnels, homogènes à première vue, ne le sont pas dans les faits. Une fédération de chasse peut avoir des points de vue très fermés sur la préservation de la faune sauvage alors que les chasseurs pris un par un peuvent penser le contraire. On peut rencontrer les mêmes divergences au sein d'un Conseil Général qui comporte, au sein de chaque secteur, des élus et des services qui ont chacun leur propre regard et leur mode d'action sur le territoire.

[Le conseil]

Objectif réseau

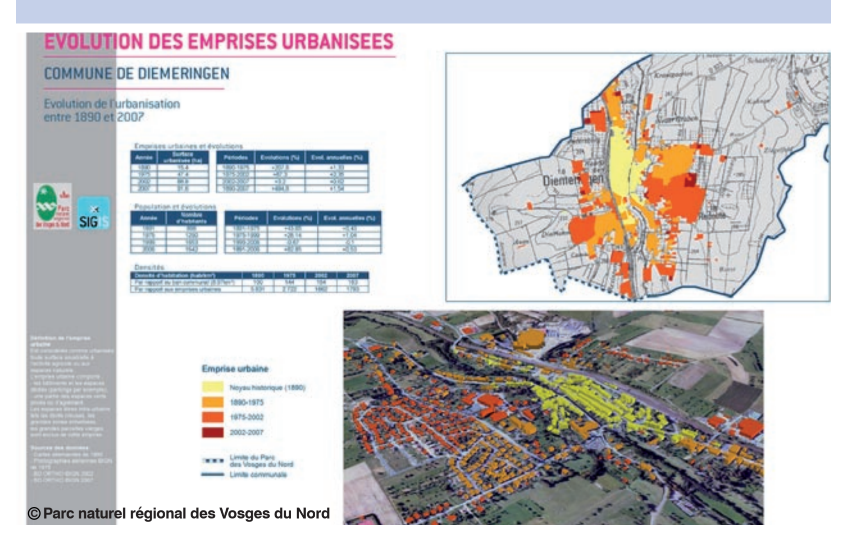
Chaque territoire de Parc doit ainsi s'appréhender comme une superposition de réseaux d'acteurs qui se croisent selon des registres et des logiques différents. Les idées au sein de ces réseaux évoluent et constituent la matière même de la prospective.

3- Second niveau d'analyse : les dynamiques des interactions du Parc et de ses espaces alentours

Le Parc fait partie de plusieurs territoires englobant : des régions, des départements… Il n'agit pas seul et dépend de ce qui l'entoure. Aussi, ce second niveau d'analyse permet d'analyser les flux entre le Parc et les espaces attenants. Mobilité, emplois, démographie, relations ville-campagne : quelles sont les interactions entre le Parc et les territoires qui l'entourent ? L'exercice peut être mené entre le Parc et le territoire englobant (quelles sont les relations entre la Région et les Départements auxquels appartient le Parc). L'analyse étant assez lourde et chronophage, il est préférable de se concentrer sur les relations les plus problématiques.

Les outils de l'INSEE

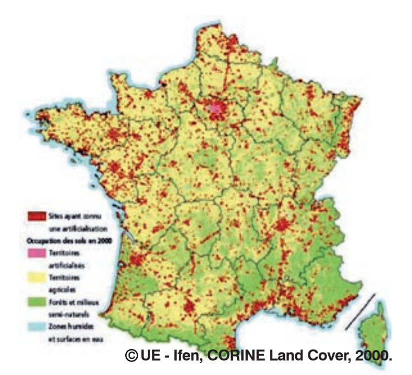
Pour cette seconde phase, les données de l'INSEE peuvent s'avérer très utiles.
Régulièrement l'Institut dresse une typologie des Parcs identifiant les grandes problématiques et les principaux éléments de contexte. Elle réalise également des portraits de territoire (60 euros) sur une zone géographique personnalisée, située en France métropolitaine ; territoire composé d'un ensemble de communes, et comportant plus de 2 000 habitants).
Une quinzaine de Parcs a déjà fait l'objet d'une étude spécifique par l'INSEE.



L'intensité de la pression démographique et sa localisation dans l'espace sont révélateurs d'enjeux prospectifs.

4- Troisième niveau d’analyse : les dynamiques du contexte global

A ce 3e niveau d’analyse, il s’agit d’identifier les facteurs qui agissent sur le territoire mais sur lesquels le Parc n’a pas de prise. Selon la classification de Piveteau, il s’agit des arbitres et des externes lointains. Ceux-ci ne peuvent pas être spatialisés car ils se trouvent trop éloignés du territoire. Parmi ces facteurs, on retrouve les évolutions réglementaires, les pratiques de loisirs, les préférences des acteurs urbains, les modes de transport dominants et les émissions de gaz à effet de serre associées… Les données sont disponibles auprès de l’INSEE, de Légifrance, de la Datar…



L’artificialisation des sols entre 1990 et 2000, une tendance difficile à arrêter.

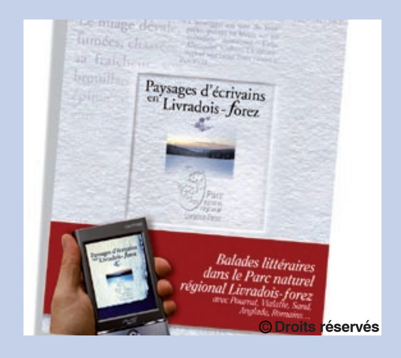
D- Exploiter la base : tendances lourdes et degrés de liberté

1- La nécessité d’une synthèse via le récit et les représentations paysagères

Une fois tous les éléments de contexte récupérés, toutes les études compilées, toutes les réunions achevées, il est nécessaire de retranscrire la base sous une forme plus appropriable pour le public. Les faits recueillis sont à replacer dans une vision globale et synthétique pour construire l’image présente du territoire du Parc. Une base n’est pas la compilation de cartes et de statistiques : c’est une interprétation des relations qui unissent les chiffres et les images, les acteurs et les dynamiques sociales et techniques. Pour y parvenir, le récit rétrospectif compte parmi les outils les plus pertinents. Il s’agit de raconter de manière littéraire et organisée ce qui s’est passé sur le territoire. Cette méthode permet de faire ressortir les liens de cohérence nécessaires à la compréhension de l’histoire du territoire et de ses paysages. Ce récit peut s’accompagner de photos, de schémas, de photomontages…

Paysages d’écrivains : quand la littérature raconte les paysages

Dans le Parc du Livradois Forez, les paysages se lisent à ciel ouvert. Trois balades littéraires sont proposées aux visiteurs. Grâce à un e-guide de poche, une sorte d’audioguide sophistiqué, les randonneurs partent sur les traces de George Sand, Henri Pourrat, Alexandre Vialatte, Jules Romains.
Guidés par les récits des auteurs, ils reçoivent sur leur écran du son, des vidéos, des photos. Ces écrivains ont pour point commun d’avoir consacré quelques lignes ou toute une œuvre à la région. Certains ont été émus par les hommes, leurs villes et leurs villages. D’autres ont été impressionnés par les paysages grandioses, la nature mystérieuse, les forêts profondes.
« Au bout c’était un découvert de prairies balayées du vent, avec, sur son dos de colline, Saint-Amand, ses jardins en casiers, ses toits en escaliers, son clocher trapu », écrivait Henri Pourrat dans Gaspard des montagnes.
Georges Sand s’attachera à décrire la bourgade de Thiers.
« D’abord, on n’y croit pas : elle a l’air d’une ville de théâtre, peinte sur une toile de fond. Avec ses maisons blanches dans la partie haute, noires dans le bas.(…) Là-haut, au lieu d’une bicoque misérable, une ville riche s’est élevée, une ville bariolée de couleurs tendres et riantes que les voyageurs comparent à une ville d’Italie, une ville quasi neuve avec des fontaines, des édifices, des routes ! » Tous ces écrits sont consignés dans un carnet de voyage mêlant citations et photos.
A découvrir en sillonnant l’Auvergne, côté soleil levant.



2- *Préparer la prospective par la mise en évidence des tendances lourdes et des degrés de liberté sur le territoire*

La base sert à comprendre comment se projeter dans le futur. Si le récit rétrospectif ne permet pas de prévoir ce qui va se passer, il permet d'identifier et d'analyser les différents types d'évolution plausibles à long terme. Certains scénarios sont plus hypothétiques que d'autres. C'est pourquoi on distingue deux types d'évolution. En premier lieu, les tendances lourdes, comme l'évolution démographique, le prix de l'énergie que l'on peut raisonnablement extrapoler dans le futur. En second lieu, les dimensions d'incertitude*, c'est-à-dire les degrés de liberté dépendant des acteurs du Parc ou de décisions plus lointaines (par exemple l'avenir de la décentralisation). Dans ce cas, plusieurs évolutions sont envisageables. Car les dimensions d'incertitudes sont plus ou moins prévisibles : certaines renvoient aux évolutions contrastées de tendances observées dans le passé (ex. hypothèses hautes et basses du développement économique, du parc immobilier). D'autres sont liées à des dynamiques émergentes et relèvent davantage du pari (les tendances politiques du territoire à 10 ans, les impacts du changement technologique…).

[Le conseil]

Connaître ses marges de manœuvre

En prospective, un scénario est le résultat de deux composantes : les évolutions du contexte du Parc et les dynamiques internes du Parc. Pour établir des scénarios possibles, il est nécessaire de connaître les marges de manoeuvre du Parc (le degré de contrainte qu'exercent les variables externes sur le territoire) et de sélectionner les variables les plus riches et les plus pertinentes.

Allô, madame Soleil ?

Extrapoler le passé n'a rien d'évident mais ça peut être plus ou moins simple. Voici les variables externes classées selon leur facilité à être extrapolées.

- Variables tendances lourdes et certaines (ex. la démographie)
- Variables certaines mais indéterminées (on sait que ces variables vont influer sur le Parc mais pas, dans quelle mesure. Ex : la PAC va-t-elle évoluer vers plus de bio ou plus de cultures intensives ?)
- Variables germes, porteuses de changement (ces variables sont émergentes mais on ne connaît pas encore celles qui vont véritablement émerger. Ex : le développement de la production locale de nourriture ou la généralisation des OGM)
- Variables surprises « nez de Cléopâtre » (ces variables introduisent des ruptures et sont totalement imprévisibles. Ex : guerres, catastrophes naturelles…)

Les projections de l'INSEE

Quelle sera la population en 2050 ? Comment se répartira le travail en 2020 ?
Les projections de l'INSEE permettent de répondre à ces questions. On trouve sur le site de l'Institut, des projections sur l'emploi, la démographie, la répartition géographique de la population…

Chapitre 2 :
Elaborer les scenarii : quels paysages dans nos Parcs à l'avenir ? Quels projets ?

Le diagnostic de territoire étant effectué, la base établie, comment se projeter dans le futur ? Quels avenirs sont possibles pour le territoire ? Quels projets mettre en place pour les atteindre ?

A- Préciser le cadrage des scénarios avant de se lancer

1- Expliciter les problématiques « paysages » spécifiques à l'échelle du Parc

La base a permis de dresser un état des lieux détaillé et de faire émerger de nombreux enjeux qui sans hiérarchie, peuvent apparaître difficiles à exploiter. Aussi, avant de se lancer dans les différents scénarios, il est nécessaire de formuler 4 à 5 questions structurantes. Celles-ci émergent lorsque l'on se projette à 20 / 30 ans et varient selon les contextes. A titre d'exemples : l'urbanisation est-elle maîtrisable ? Des paysages pour qui ? Quel partage de l'espace construire sur des critères paysagers ? Quels impacts de la production énergétique sur les paysages ? Quels paysages pour la biodiversité ? Quels acteurs locaux de la gouvernance des paysages ? S'adapter au changement climatique par les paysages ?

Ces questions sont importantes car elles permettent d'expliciter les problématiques de la prospective, de pointer les « variables à expliquer » et de les partager avec l'ensemble des acteurs impliqués dans la réflexion. Sans cet exercice, le risque est que chacun s'enferme dans sa propre vision et que les enjeux ne soient pas clairs pour tout le monde.

2- Choisir l'horizon temporel : le futur, c'est quand ?

A quelle échéance se projette-t-on dans le futur ? 15 ans, 30 ans, 100 ans ? Il est évident qu'on ne se projette pas de la même manière à ces trois échéances. L'enjeu de la phase de construction des scénarios est de se donner les moyens d'imaginer des changements d'une ampleur comparable dans le futur à ceux qu'on a décrits dans la rétrospective. Si l'on veut se projeter à 100 ans, il est préférable d'avoir bien saisi les évolutions « lourdes » du territoire et de remonter quelques siècles en arrière. En théorie, plus l'horizon considéré est lointain, plus le champ des possibles s'ouvre et plus les évolutions envisagées nourrissent la réflexion… puisque l'on parle de prospective dans ce document et pas de prévisions. Mais ce peut être aussi plus payant pour sortir des projets déjà établis et lever la tête du guidon. Le choix de l'horizon est à déterminer en fonction du degré d'ouverture que l'on veut donner à la réflexion du groupe prospective et des thèmes abordés. Réfléchir au changement climatique à 15 ans n'a pas beaucoup de sens...
Par ailleurs, le choix de l'horizon temporel peut varier selon le secteur considéré. On pourra choisir une échéance à 50 ans pour étudier les dynamiques forestières par exemple et la réduire à 20 ans pour le réaménagement des berges de rivières. Le choix de l'horizon temporel peut s'adapter en fonction des enjeux que fait ressortir le diagnostic. Dans tous les cas, il est préférable de choisir un horizon temporel qui dépasse celui de la Charte du Parc, c'est-à-dire supérieur à 12 ans d'autant que les paysages et la nature se modifient sous l'influence de dynamiques de long terme. Pour donner un ordre de grandeur, il est assez fréquent de se projeter sur un horizon de 20 à 30 ans, soit l'équivalent d'une génération.

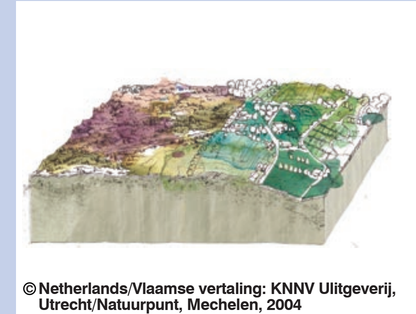
Quand les échelles temporelles se télescopent

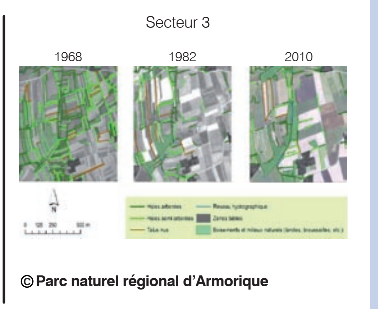

© J. Martineau - Parc naturel régional d'Armorique

Dans le Parc naturel régional d'Armorique, les paysages sont marqués par l'héritage de pratiques agropastorales médiévales. D'un côté, les terres « froides », paysage ouvert couvert de landes, ma rais et tourbières, produisant, par transfert opéré par les troupeaux, des fertilisants organiques à destination des terres « chaudes » : là sont aujourd'hui les prairies, les vergers et surtout les cultures, au sein d'un bocage où un réseau dense de haies délimite un patchwork coloré selon la variété des usages du sol.

Dans les années 1970, les politiques de remembrement ont conduit à la création d'un nouveau type de paysage associant localement cultures et paysages ouverts («openfield»).

Cet exemple montre que les unités paysagères, obéissant à un même déterminisme (ici l'agriculture), peuvent s'inscrire dans des échelles de temps différentes. La première est le fruit de plus de 1000 ans de pratiques et d'aménagement rural, tandis que la seconde, brutale, immédiate, est une construction contemporaine, parfaitement circonscrite dans l'espace (la commune) et le temps : selon ces échelles, la « géo » diversité et la « bio » diversité s'en ressentent.


©Netherlands/Vlaamse vertaling: KNNV Ulitgeverij, Utrecht/Natuurpunt, Mechelen, 2004



©Parc naturel régional d'Armorique

3- Identifier les types de scénarios pertinents au regard du contexte du Parc

Faut-il partir du présent ou du futur pour développer les scénarios ? Deux méthodes sont possibles, car il faut bien commencer par un bout.

La première, dite de « backcasting » consiste à construire les images finales (à 20 ou 30 ans selon l'horizon temporel choisi) et à imaginer ensuite autant de cheminements possibles - des séquences d'événements logiques - pour relier ces images futures au présent. Cette approche est plus normative dans la mesure où elle implique d'imaginer des images « bouclées », cohérentes, et permet ainsi de faire émerger des stratégies adaptées.

La seconde, le « forecasting », part des tendances en cours, les fait évoluer jusqu'à l'échéance et imagine ensuite les images qui en résultent. Cette approche est plus exploratoire et adaptative.

A priori, il n'y a pas un type de scénario qui soit plus adapté qu'un autre. Cela dépend de l'histoire et du contexte de chaque Parc. Si une vision paysagère est déjà en débat – comme un champ d'éoliennes par exemple – il sera pertinent de la tester, de l'affiner et de la relativiser selon une méthode de backcasting. En revanche, si le Parc est en recherche et se pose plutôt la question des conséquences de ces pressions externes (par exemple, le changement climatique), l'approche forecasting sera plus conseillée.

[Le conseil]

Garder son cap

Backcasting, forecasting ? Ce qui compte c'est de choisir clairement une approche et de la mener jusqu'à son terme. Aussi, il ne faut pas multiplier le nombre d'images / de cheminements à envisager : 4 à 5 scénarios est un ordre de grandeur courant pour être gérable.

Explorer les futurs possibles : plusieurs scénarios… mais sans se perdre

Sur le terrain de la prospective, il ne faut pas se brider sans se perdre dans une combinatoire infernale. Tous les scénarios peuvent être envisagés. Ne construire qu'un seul scénario, par exemple parce qu'il semble le plus probable ou le plus désirable (ou symétriquement le plus redouté) serait d'ailleurs en contradiction avec le projet même de la prospective.

Il faut donc construire plusieurs scénarios. Mais en théorie, croiser les hypothèses contextuelles avec les évolutions internes conduit potentiellement à un grand nombre de scénarios envisageables. Cette combinatoire doit être réduite par des règles de cohérence d'ensemble. On ne pourra pas, par exemple, à l'échelle d'un territoire, envisager dans le même temps une augmentation des surfaces agricoles, forestières et urbaines.

Du rêve, du désirable et du crédible

Probable, improbable : voilà les termes que l'on emploie souvent pour définir les scénarios. Cette vision souvent incomplète oublie que la « probabilisation » des décisions humaines qui façonnent notre futur est un exercice hautement périlleux. Les politiques, eux, parlent facilement de « scénario peu ambitieux », de « scénario maximaliste mais trop ambitieux » ou de « scénario médian », ce qui n'est pas très intéressant sur le choix que ça éclaire. On privilégiera des scénarios contrastés (sur des réponses à des contextes eux-mêmes contrastés, par exemple) mais tous désirables, chacun à leur manière, et porteurs de difficultés que l'on explicitera. On évitera ainsi le « tout noir » ou « tout blanc » en cherchant activement à construire des scénarios crédibles qui combinent des avantages et des risques.

[Dico Facile]

Les scénarios tendanciels

Il s'agit ici d'extrapoler les tendances d'aujourd'hui et d'imaginer ce qui arriverait si tout continue comme aujourd'hui (ce qui ne veut pas dire que rien ne change ...). Ce type de scénario est utile dans la mesure où il peut servir de référence future et révéler la plus-value des enjeux d'intervention : pas besoin d'intervenir si les tendances font le travail toutes seules.

Les scénarios de rupture

Radicalement différents du présent et de ses dynamiques, les scénarios de rupture peuvent être intéressants pour alimenter le débat. Ils permettent de circonscrire l'action publique et d'analyser la manière dont on doit s'organiser pour s'y adapter. Dans la pratique, il n'est pas facile d'envisager les ruptures qui pourront surgir dans l'avenir. Spontanément, on considère l'avenir comme une continuation du présent, avec une coloration meilleure ou pire mais sans changements radicaux sur les mécanismes et les valeurs en jeu.

B- Définir l'architecture des scénarios

Développer des scénarios, voilà la tâche qu'il reste à mener quelque soit la méthode choisie. Reste à savoir si le Parc se place dans une stratégie pro-active ou adaptative. En d'autres termes, quelles sont les marges de manœuvre du territoire ? Comment pèse-t-il sur les dynamiques extérieures ? Quel est le champ des possibles ?

1- Adopter une stratégie pro-active ou adaptative ?

Un territoire ne peut pas avoir de prises sur tout ce qui l'entoure. On l'a vu, il subit certaines dynamiques. Déterminées à des échelles d'action ou de décision qui dépassent son cadre, elles peuvent avoir un impact important sur ses paysages. Ces dynamiques dites « externes » peuvent s'apparenter à des tendances lourdes (comme la périurbanisation par exemple) ou prendre des contours plus incertains à un horizon de 20 à 30 ans. Ainsi, on sait par exemple que la PAC va influer sur les paysages mais on ne connaît pas ses orientations dans une vingtaine d'années. Si les aides de l'Europe s'orientent vers l'agriculture biologique ou privilégient le maïs intensif, les résultats ne seront pas les mêmes. Idem pour les modes de transport, la production d'énergie… Toutes ces évolutions auront des répercussions en ricochets sur la densité urbaine, sur les types d'habitat, sur les infrastructures de transport.
Lorsque l'on combine ces différentes tendances, on obtient ce que les experts de la prospective appellent le « contexte ». Celui-ci détermine le « champ des possibles » pour le développement du Parc.

Si le Parc souhaite et a les moyens d'être proactif, l'effort des scénarios portera sur les stratégies qu'il envisage. On peut alors limiter le nombre de contextes envisagés pour éviter de balayer toutes les hypothèses possibles. Il est parfois préférable de choisir une hypothèse médiane pour chaque variable structurante (pour l'énergie, par exemple, on préfèrera partir sur l'hypothèse mixte-nucléaire / solaire plutôt que d'envisager toutes les options possibles allant du tout nucléaire au tout renouvelable), dans la mesure où ces hypothèses ne remettent pas en cause les stratégies mais servent de décor plausible. A partir de là, un contexte unique pourra être construit et servira de décor commun aux scénarios envisagés.

Au contraire, si le Parc se place dans une logique adaptative, il est pertinent de définir plusieurs contextes qui serviront de trame aux différents scénarios.

[Dico Facile]

Décor

Le décor en prospective est la résultante de plusieurs variables externes. Pour planter le décor, deux questions sont à se poser :
- un décor suffisamment plausible émerge-t-il à l'horizon temporel considéré, qui puisse servir de contexte commun aux stratégies du Parc ?
- faut-il envisager un nombre restreint de décors (2 à 4), plus ou moins contrastés, qui révèlent autant de contextes auxquels s'adapter ?

[Dico Facile]

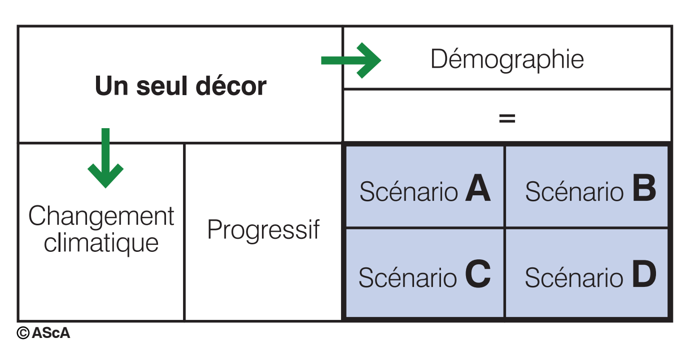
Contexte

Lorsque l'on combine plusieurs hypothèses d'évolution du territoire (une augmentation de la population de 20% + une hausse du chômage + une conversion de la moitié des terres en bio, par exemple), on obtient un certain contexte. Il est généralement constitué de 4/5 tendances d'évolution.

Posture proactive : un seul décor, 4 scénarios

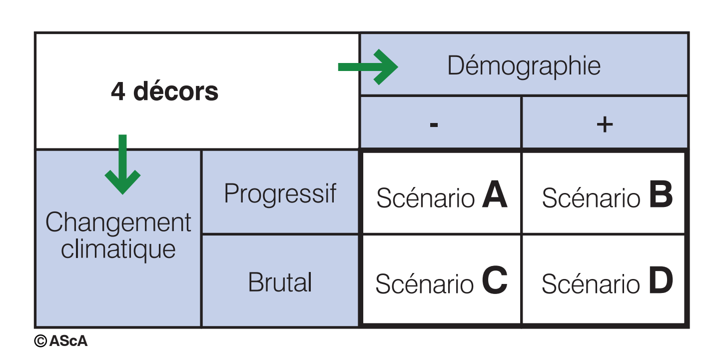
Dans cet exemple, l'analyse a fait ressortir deux variables structurantes pour le contexte du Parc : la démographie des villes-portes et le changement climatique. Si l'on considère qu'à l'horizon temporel de la prospective, le changement climatique sera progressif, l'évolution démographique stable : un seul décor commun se détache. Le Parc se place dans une logique pro-active en proposant 4 scénarios (A à D) qui décrivent des stratégies contrastées.

Si le Parc est dans une posture plus exploratoire, plus adaptative, envisager plusieurs contextes (dérangeants) peut pousser à révéler des enjeux et de nouvelles manières d'agir.



Posture adaptative : 4 décors, 4 scénarios

Si l'on considère qu'à l'horizon temporel envisagé, les évolutions du changement climatique et de la démographie sont largement indéterminées (le changement climatique pourra être soit brutal, soit progressif, l'évolution démographique positive ou négative), on peut donc dessiner 4 décors contrastés. Le Parc élabore alors 4 scénarios (A à D) qui s'adaptent à 4 types de contexte contraignants. Ici, pour anticiper des évolutions de contexte déterminantes, l'exercice prospectif doit permettre de mettre en lumière les marges de manoeuvre du Parc et d'imaginer une pluralité d'actions et de stratégies possibles.



2- Identifier les trames des scénarios

Une fois les scénarios envisagés, mais avant de pousser plus loin leur formalisation, il est nécessaire d'esquisser leur trame, de définir leur squelette et les idées-clés qui les fondent. Pour y parvenir, il est utile de se replonger dans la « base » pour aborder le futur en repartant des variables à la fois les plus déterminantes et les plus ouvertes, susceptibles de fonder des images contrastées du futur. En pointant leurs dynamiques passées et en cours et en identifiant leurs évolutions futures possibles, différentes hypothèses d'évolution contrastées peuvent ainsi être envisagées.

La trame des scénarios se construit alors en combinant entre elles les hypothèses d'évolution dans un schéma cohérent.
A partir de 3 à 4 combinaisons d'hypothèses cohérentes, on obtient la trame de départ des scénarios.

Tisser sa trame

La prospective « nouvelles ruralités » qui porte sur les rapports sociaux et économiques à l'espace rural, synthétise cinq dimensions d'incertitude :
- mobilité des rapports ville-campagne
- dynamiques économiques dans les campagnes
- ressources naturelles et patrimoines (gestion des fonctionnalités écologiques)
- gouvernance des territoires ruraux
- des éléments de contexte

Pour chacune de ces variables, plusieurs hypothèses ont été formulées par les groupes d'experts (regroupées sous l'appellation « moteurs d'évolution »).
Le choix de 4 combinaisons d'hypothèses a permis de dégager quatre trames de scénarios contrastés.

Moteurs d'évolution	Hypothèses d'évolution contrastées			
Mobilité dans les rapports ville-campagne	Mobilités déterminées par la périurbanisation	Intermittences cycliques	Transports limités : les gens se regroupent dans la ville qui s'élève en hauteur	Mobilité déterminée par les réseaux des bourgs et petites villes
Dynamiques économiques dans les campagnes	Economie résidentielle et agricole	Economie présentielle	Economie spécialisée et fonctionnalisée par la ville	Economie territoriale
Ressources naturelles et patrimoniales	Erosion de l'espace agricole et naturel et création d'espaces sanctuarisés	Forte attractivité des patrimoines naturels et / ou des espaces agricoles	Nature dans la ville et partition des espaces naturels et ruraux	Combinaison de paysages agricoles et d'espaces naturels
Gouvernance des territoires ruraux	Faible, induite par le développement de la métropole	Variété d'initiatives pour mettre en oeuvre l'attractivité des espaces ruraux	Assujettie à la planification urbaine	Forte, élaboration de projets de territoire cohérents et concertés
Eléments de contexte	Laisser-faire, transport aisé	Forte innovation sociétaire, technique (Transports, Technologies de l'information et de la communication) et de la gouvernance	Crise énergétique Fortes politiques européennes des régions	Fortes politiques publiques

Document adapté de « Les nouvelles ruralités en France à l'horizon 2030 », 4 pages de présentation, n°12, INRA, juillet 2008

C- Formaliser les scénarios

Les trames ne sont qu'un point de départ. Il est nécessaire de les enrichir pour aboutir à des scénarios plus précis. L'objectif ? Parvenir à un outil proche des scénarios de théâtre ou de cinéma : un récit capable de mettre en cohérence l'ensemble des éléments.

1- Des trames aux scénarios : donner à voir les images du futur

Formellement les scénarios reprennent les mêmes variables que ceux identifiés dans la base (unités paysagères, extrapolation des statistiques, modes de gouvernance…) mais les déclinent de manière à ce qu'ils décrivent autant d'images du futur. L'objectif est de montrer quelles seront les unités paysagères obtenues en 2030 (ou à l'horizon fixé) avec les scénarios A, B et C ? Chaque scénario décrira la manière dont les acteurs du territoire du Parc interviennent dans tel ou tel jeu d'hypothèses. Il distinguera les stratégies adaptatives (comment réagir à une pression urbaine subie) et proactive (quels projets territoriaux envisager pour lutter contre la perte des terres agricoles).

[Le conseil]

Rapporter par le récit

Pour faire valider les scénarios par les différents intervenants, il est préférable de les construire sous la forme d'un récit. La narration permet de raccorder tous les éléments et de les mettre en cohérence.

Le récit et ses vertus

Un exemple de récit dans l'écologie urbaine du futur (Morten Elle, 1992)

"UNE JOURNÉE DANS LA VIE DE LA FAMILLE HANSEN

Le soleil est à peine levé et même le coq est encore endormi. Mais Hanne Hansen est déjà debout car il y a beaucoup de choses à faire par une journée de printemps comme celle-là. Elle doit se lever tôt pour pouvoir accomplir tout ce qu'elle s'est proposée de faire dans la journée. Les animaux doivent être soignés, même si son dos lui fait mal et la terre doit être travaillée. Désherber demande beaucoup de temps lorsque l'on s'efforce de ne pas utiliser d'herbicides.

Hanne pense qu'elle mène une vie bien meilleure depuis qu'elle a quitté la maison de Beach road. Elle sait qu'elle contribue à préserver l'équilibre écologique de la planète et qu'elle accomplit un travail utile et honnête. C'est quelque chose de tangible, que l'on peut saisir de ses deux mains. Et les tomates du jardin ont bien meilleur goût que celles produites industriellement.

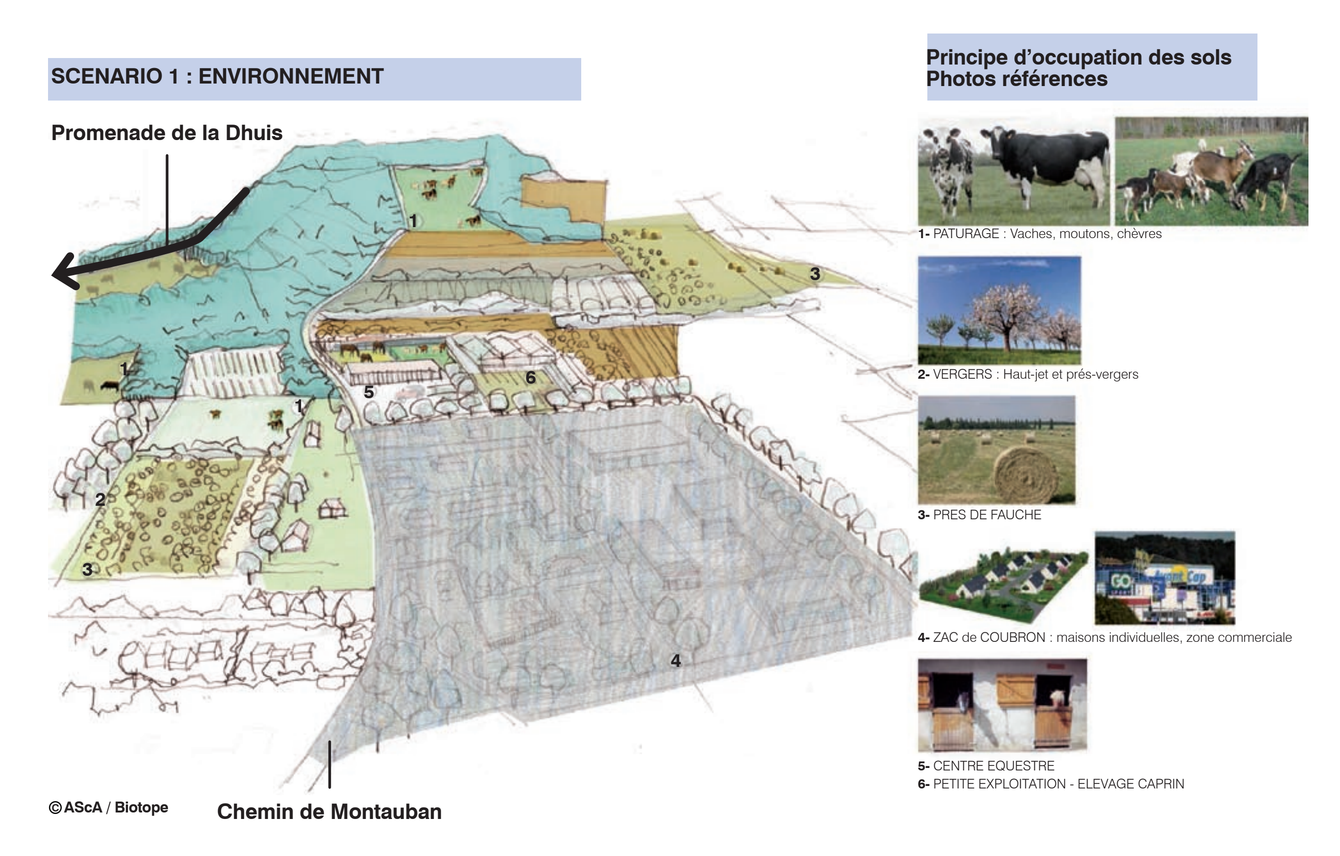
Elle pénètre dans la grande serre, où les rayons du soleil filtrent paisiblement à travers les rangées de tôles en plastique disposées à faible hauteur. À l'intérieur, il fait chaud et humide même s'il fait assez froid dehors. La serre est remplie de végétation et des insectes bourdonnent dans l'air. De petites cailles courent dans tous les sens et débarrassent les lieux des parasites les plus nuisibles."

La maison n'est pas vraiment très chaude à cette époque de l'année. Il ne reste pratiquement plus rien dans l'accumulateur de chaleur. On pourrait peut-être faire quelque chose, mais cela nécessiterait tout un équipement susceptible de tomber en panne à son tour. Non, elle préfère que son logement soit un peu froid pendant quelques mois de l'année. Elle peut toujours enfiler l'un de ces chandails en laine qu'elle a tricotés. Elle a tout fait elle-même, depuis la tonte de ses propres moutons, qui paissent dans un champ en bordure de la ville, jusqu'au cardage, au filage et à la teinture de la laine».

Raconter une journée de la sorte permet de rendre compte de faits techniques (l'accumulateur de chaleur, la serre, le désherbage,…) et plus sociologiques (les valeurs et le projet de vie de Hanne Hansen). C'est aussi un média accessible à tous, par la mobilisation du langage courant.

2- Formaliser la dimension « paysage » des scénarios

N'oublions pas qu'il s'agit ici d'une démarche de prospective par le paysage. Il sera donc pertinent de mobiliser les modes de représentation paysagère décrits dans la « base » : unités paysagères, blocs diagrammes, cartes, photos… Mais aussi de faire appel aux récits qui permettent de sentir ces paysages, de faire ressortir des aspects difficilement représentables graphiquement. Globalement d'utiliser tous les outils classiques de figuration du paysage.



Pour éclairer la décision entre plusieurs projets d'agriculture périurbaine, des représentations paysagères du futur permettent de préciser certains tenants et aboutissants des différents scénarios.

Chapitre 3 :
Exploiter les scénarios

Comment ces scénarios du futur servent-ils à la construction de la stratégie du Parc d'aujourd'hui ? En quoi ces projections peuvent-elles faire changer les mentalités et suggérer de nouveaux modes de faire ?

A- Des scénarios opérationnels ou supports de réflexion ?

Ce détour par le futur a permis de construire des scénarios contrastés. Mais à quoi servent-ils dans l'instant présent ? Comment les Parcs peuvent-ils les exploiter ?
Certains territoires utilisent cette méthodologie pour faire avancer la réflexion collective, sans qu'il n'y ait de lien direct avec des décisions à court terme. Cette démarche de prospective est employée comme support d'animation pour enrichir la connaissance des acteurs impliqués dans la décision et les faire se rencontrer.

D'autres, en revanche, ont choisi de se concentrer sur des scénarios opérationnels, capables de révéler directement des options pour les acteurs. La prospective par le paysage leur permet de trouver les réponses à des questions concrètes qu'ils se posent aujourd'hui.

[Le conseil]

Question de timing

En fonction de l'option choisie, la démarche ne sera pas lancée au même moment. Elle pourra être menée très en amont du renouvellement de la charte pour former les acteurs et les faire se rencontrer. Ou lancée au moment de l'élaboration de la charte dans l'optique de parvenir à définir des objectifs plus opérationnels.

B- Les enseignements stratégiques des scénarios : des images et des cheminements

Si les Parcs choisissent la 2e option, c'est-à-dire des scénarios pour révéler directement des options pour les acteurs, les scénarios doivent permettre de tirer un certain nombre d'enseignements sur les objectifs fixés. Comment ? Par l'image d'abord. La construction d'images finales permet de prendre conscience de toutes les répercussions possibles d'une décision. Les images font ressortir les argumentaires, mettent en lumière les conditions de cohérence (ou les incohérences) entre les différents projets, soulignent la pertinence (ou non) des hypothèses. Par les cheminements ensuite.
L'exploitation des cheminements montre les leviers qui permettent d'aboutir à l'image finale et sont nécessaires pour le faire. Si un territoire décide de se lancer dans le maraîchage par exemple, il faudra créer des clôtures pour empêcher les animaux sauvages de dévaster les plantations. Des serres seront également installées pour augmenter la production. Puis il faudra penser aux hangars de stockage… Autant d'impacts sur le paysage (et donc de répercussions sur l'image finale).

[Le conseil]

Les deux erreurs à ne pas commettre

1- Mettre tout le monde dans le même bateau.
Dans une démarche de prospective, il est important de distinguer les phases de construction des scénarios de celles de prise de décisions. Souvent, le public est différent à ces deux stades. Qui décide ? Qui construit des scénarios qui font intervenir des décideurs ?
Ceux que la prospective engage (le Parc et ses partenaires) ne sont pas toujours ceux qui ont participé à la réflexion.
Il est primordial d'être transparent sur la méthode et d'être en mesure d'expliciter les choix (y compris les raisons du rejet de certains scénarios). Aussi, créer un organigramme de la prospective peut être une bonne idée pour clarifier le rôle de chacun.

2- Ne pas confondre scénario et décision.
Dans la prospective, il est inutile de griller les étapes. Le but n'est pas d'emblée de construire des options parmi lesquelles il faudra choisir in fine. Une telle approche reviendrait à courir le risque d'enfermer la réflexion prospective et les relations du groupe dans « pour ou contre » telle option. Afficher que la décision se fera après, au regard de tous les scénarios (y compris extrêmes), est un bon moyen de dépassionner les débats et de favoriser la créativité.

Chapitre 4 :
Mode d'emploi pour mettre en place la prospective

Comment mettre en place la prospective ? Quels sont les moyens humains et financiers à mobiliser ? Résumé des principales étapes à suivre.

A- Concevoir le dispositif organisationnel

1- Distinguer les différentes instances

Qui fait quoi ? Qui élabore les scénarios ? Qui décide ? Ce ne sont souvent pas les mêmes individus. Il est donc nécessaire de différencier les enceintes de réflexion collective des enceintes de décision. Dès le lancement de la prospective, il faut réfléchir aux différentes instances de travail. Groupes de travail technique, comités d'experts ou de pilotage… : chaque assemblée doit avoir un cahier des charges précis de sa composition et de son mandat. Dans la pratique, il est préférable que chaque instance n'excède pas 20 personnes pour permettre de conserver une dynamique de groupe et une ambiance de travail efficace.

2- Organiser les débats

La prospective n'est pas une grande foire à idées où tous discutent de tout, où tous les avis sont également fondés. Comme pour tout processus de concertation, le débat doit être structuré, organisé, mené avec méthode par des personnes compétentes. Tous les débats ne doivent pas être organisés à la même échelle. Parfois, on préfèrera les comités intimes, tantôt on privilégiera les réunions publiques. N'oublions pas également que tout ne se discute pas nécessairement en réunion collective. Les entretiens bilatéraux peuvent aussi venir enrichir la réflexion.

[Le conseil]

Po-si-ti-ver

Mettre en débat un sujet peut parfois faire émerger des conflits ou des prises de position contre-productives. La richesse de la prospective vient de la pluralité des points de vue qui s'expriment. L'enjeu est donc d'ouvrir l'espace de discussion pour que différentes opinions puissent se confronter tout en restant dans une logique productive et positive. Pour y parvenir il est nécessaire de favoriser des conditions de travail conviviales et créatives. La consultation sur internet peut être envisagée mais doit être réfléchie de manière à ne pas encourager les défoulements électroniques comme ce que l'on trouve beaucoup sur les forums.

B- Mobiliser les compétences appropriées

Certaines personnes fréquentent toutes les instances de concertation et sont devenues des professionnels du débat public. D'autres n'ont aucune expérience de la pratique mais ont pourtant beaucoup à apporter. Dans une démarche de prospective, il faut savoir mobiliser les bons individus qui soient à la fois légitimes et ouverts d'esprit, prêts à mettre leurs idées en débat et non pas porter simplement le discours de leur institution. Comment recruter les bonnes compétences ? La prospective a besoin aussi bien du savoir des experts que de celui des profanes. Les premiers permettent de synthétiser les connaissances existantes, (notamment lors de la construction de la base). On les recrutera du côté de l'INSEE, parmi les acteurs économiques du territoire, les services de l'État (DIREN, DREAL), chercheurs (INRA, CEMAGREF) mais aussi à l'intérieur même du Parc, dans les équipes ou au sein des comités scientifiques. Pour élaborer les scénarios, il faudra chercher les experts ayant une bonne connais-

sance des filières, des territoires ruraux, en lien avec les enjeux forts sur le territoire… Les seconds, les profanes, sont plus difficiles à identifier. On les trouve partout dans la société civile et il est possible de les mobiliser par voie de presse ou d'affichage. Ils permettent d'apporter une vision plus sensible. Leur regard offre un éclairage intéressant sur la perception des paysages et des enjeux associés.

[Le conseil]

Neutralité oblige

Pour l'animation des réunions, il est primordial de choisir un animateur extérieur, neutre. Il en va de la légitimité de la démarche.

Carnet d'adresses

Pour vous aider à remplir vos instances de travail, la Fédération des Parcs peut apporter son soutien technique, ouvrir son carnet d'adresses et vous mettre en relation avec d'autres Parcs.

C- Dégager les moyens financiers nécessaires

Qu'on se le dise : la prospective coûte. Que ce soit en temps, en moyens humains ou en monnaie sonnante et trébuchante. Il est donc important de dégager les moyens financiers à la hauteur de ses ambitions. Les coûts induits par la démarche varient en fonction de la formule choisie : nombre de partenaires, fréquence des réunions, outils de formalisation des scénarios (type d'illustrations), communication autour de la démarche … Aussi, la prospective peut ne prendre que quelques mois ou s'étaler sur plusieurs années. Le coût ne sera évidemment pas le même. La fourchette de prix varie entre 15 000 et 200 000 euros. Aussi, si l'on n'est pas prêt à mobiliser les moyens financiers, mieux vaut ne pas se lancer dans la démarche.

[exergue]

« La prospective n'est jamais une urgence, mais elle est essentielle ».

Combien ça coûte ?

Selon que l'on fasse appel à des prestataires externes ou que l'on mène en interne la plupart des démarches. Que l'on souhaite organiser un simple séminaire de réflexion interne ou plutôt se lancer dans une démarche stratégique avec formalisation des produits et communication soignée, les prix peuvent varier de 1 à 10.

Dans l'ouvrage du CERTU « Quiz pour conduire un exercice de prospective territoriale », les coûts atteignent :

- 15 000 à 20 000 euros pour un « groupe d'experts ». Dans cette prestation d'accompagnement et d'animation, l'expert en prospective intervient principalement en appui méthodologique. La majorité des tâches (analyse des données, réalisation du diagnostic, des travaux de synthèse et de communication…) est réalisée en interne au Parc.

- 150 à 200 000 euros pour un « exercice de prospective territoriale ». Cela comprend un accompagnement sur l'ensemble des tâches : mission d'ensemblier, architecture d'exercice, méthodologie, cahier des charges des études complémentaires, pilotage, animation, coaching, formation et cela sans réalisation d'études spécifiques (zooms thématiques, analyse de filières…) ou d'enquêtes.

Il ne faut pas oublier d'éventuels coûts logistiques : location de salles, nourriture, remboursement de frais de déplacement pour des experts… ces frais sont importants à prévoir pour créer une ambiance conviviale et productive !

Ce coût ne s'additionne pas à celui de la révision de Charte, car la prospective peut permettre de réaliser des économies d'échelle :
- En articulant la réalisation de la prospective avec la révision de la Charte : cela peut faire gagner du temps de négociation politique et permettre l'appropriation d'objectifs communs.
- En réalisant le diagnostic de territoire prévu dans le cadre de la révision de la Charte dans une visée prospective, en mettant en évidence les dynamiques à long terme et leurs déterminants, pour pouvoir en sortir les tendances lourdes et incertaines.

D- Choisir le moment et le temps accordé à la démarche

À quel moment de la vie du Parc lancer une prospective par le paysage ?
La question est difficile car il faut avoir le temps, mais sans urgence. La mobilisation est plus difficile. Calquer une démarche de prospective au moment de la révision de la charte semble une bonne idée. La prospective par le paysage pourrait être une manière de faire et de réviser le projet de territoire.

Quel que soit le moment choisi, il faut se donner le temps de réfléchir, de débattre et de négocier avant de décider. Tout cela implique de trouver un équilibre entre des délais suffisamment longs pour mûrir la réflexion et organiser les réunions et le maintien de la dynamique. Raisonnablement, un an est une bonne durée pour mener cette démarche.

E- Organiser la communication pendant la démarche

Communiquer pour faire vivre la prospective : l'exercice est essentiel et permet d'asseoir la démarche et de fidéliser les participants.

1- Faire vivre les instances de la démarche

Participer à une démarche de prospective demande du temps aux participants. Pour les mobiliser sur le long terme, il est nécessaire de les soigner. Comment ?
En mettant à leur disposition des documents, en préparant soigneusement les réunions (avec ordres du jour, dossiers aux participants). L'objectif est de maintenir un dynamisme et l'intérêt des participants. Ce qui est coûteux en temps d'animation, y compris en interne !

2- Concevoir des supports visuels pour animer la réflexion

La prospective passe largement par l'image. Il est donc important de ne pas lésiner sur les moyens et de donner à voir les images contrastées de paysage en fonction des différents scénarios construits. La photographie permet de révéler les tendances et les germes du changement...

3- Assurer un retour

Une fois le projet finalisé, les participants et les personnes concernées doivent être informés de manière privilégiée de l'aboutissement de la démarche.



Conclusion :
Expérimenter la prospective pour agir sur les paysages dans les Parcs

Il ressort de ce travail que :

- le paysage, pris au sens large du terme comme moteur et incarnation visuelle du développement durable territorial, constitue une entrée privilégiée pour faire de la prospective à l'échelle d'un Parc ; les Parcs sont légitimes pour conduire un tel travail sur le paysage ;
- la prospective est une méthode de travail qui modernise assurément les jeux d'acteurs, en insufflant au passage un regain de démocratie, à l'échelle d'un territoire donné : les Parcs peuvent / doivent faire preuve de cette modernité, à l'heure où ils se refondent / repensent ;
- la prospective par le paysage est donc une manière de réviser la charte (et pas un exercice supplémentaire au processus "réglementaire" de révision de la charte) et de faire vivre le Parc, son territoire, dans la durée.

Glossaire

Backcasting :
Construction de scénarios d'anticipation, qui consiste à concevoir une image future, puis à décrire un cheminement permettant d'y aboutir (« du futur vers le présent »).

Cheminement :
Succession d'étapes dans le déroulement d'un processus.

Chorème :
Représentation schématique d'un espace, à l'aide de figures géométriques.

Dimension d'incertitude :
Variable moteur d'évolution du système considéré, dont l'évolution future apparaît incertaine. Elle peut être externe ou interne au territoire.

Forecasting :
Construction de scénarios exploratoires, qui consiste, à partir du temps présent, à formaliser un cheminement pour déboucher sur l'image finale qui en résulte (« du présent vers le futur »).

Horizon temporel :
Borne temporelle fixée pour l'élaboration des différentes hypothèses d'évolution des variables qui décrivent le système faisant l'objet d'une étude prospective.
(Source : DIACT, 2009).

Prospective :
Étude des futurs possibles d'un système, à long terme.

Prospective territoriale :
Application particulière de la prospective ayant pour objet de traiter des avenirs possibles d'un espace géographique concret, déterminé par une localisation, un périmètre, des acteurs, une règle du jeu et un ensemble de pouvoirs et de responsabilités définis, qui s'exercent sur cet espace. (adapté de Goux-Baudiment et alii., 2008).

Scénario :
Articulation cohérente d'hypothèses d'évolution de variables à un horizon donné conduisant à décrire une situation future et le cheminement qui y conduit (DIACT 2009).
Un scénario est un récit rigoureux qui met en relation des événements et des faits d'ordres différents.

Systémique :
Manière d'analyser un ensemble complexe de faits ou d'éléments en relation, en traitant ces derniers dans leur globalité et non individuellement.

Tendance lourde :
Variable moteur d'évolution du système considéré dont l'évolution future apparaît prévisible et dans la continuité du passé.

Trame (de scénario) :
Jeu d'hypothèses cohérent, formant le squelette à partir duquel construire un scénario.

Variable :
Élément du système qui exerce ou est susceptible d'exercer une influence sur le problème étudié (DIACT 2009).
Synonymes : facteur, paramètre.
On peut classer les variables selon leur degré de détermination :
- Une variable peut influencer d'autres variables, on parlera alors de variable explicative, déterminante.
- Une variable peut être influencée par d'autres variables, on parlera alors de variables à expliquer, déterminée.
Une **Variable relais** est à la fois déterminée et déterminante.
On peut classer les variables selon leur degré de probabilité :
- **Variable germe** : elle correspond à une dynamique en émergence qui est susceptible de s'amplifier et de générer un changement important dans le futur.
- **Variable surprise** : variable a priori imprévisible et non spontanément considérée dans l'analyse du système, mais susceptible de générer une rupture future (par exemple : la survenue d'une guerre).

Repères bibliographiques

Prospective

Méthodologie

- DIACT (2009). Les mots-clés de la prospective territoriale, La documentation française, collection travaux, n°10.
- Godet M. (2007). Manuel de prospective stratégique, Dunod.
- Goux-Baudiment F., Soulet G., de Courson J. (2008). Quiz pour conduire un exercice de prospective territoriale. Lyon : Certu.
- Hatem F. (1993) La prospective : pratiques et méthodes, Economica, série gestion, Paris
- Jouvenel (de) H. (1993) Sur la démarche prospective, un bref guide méthodologique. Futuribles, septembre 1993 ; pp 51-71
- Julien P.A., Lamonde P., Latouche D. (1975) La méthode des scénarios. Travaux et Recherches de Prospective (DATAR), numéro 59, 112 p. + annexes.
- Loinger G. (2005). Prospective et planification territoriales. État des lieux et propositions, Datar.
- Mermet L. (coord.) (2004). Prospectives pour l'environnement - Quelles recherches ? quelles ressources ? quelles méthodes ? La Documentation Française : Paris.
- Revue Espaces naturels (janvier 2009). Dossier « inventer l'avenir. Faut-il adopter la prospective ? ».
- Spohr C. (2009) Vers une prospective territoriale post-Grenelle de l'environnement. MEEDDM *(téléchargeable sur : http://www.developpement-durable.gouv.fr/article.php3?id_article=6294)*

Prospectives thématiques nationales

Pour se projeter et envisager des ruptures, il peut être utile de mobiliser les prospectives existantes, appliquées à d'autres échelles que celle du Parc, centrées sur une thématique particulière (l'agriculture, les modes de vie, le changement climatique…) et/ou un plus grand territoire.

Agriculture et environnement

Lacombe P. (2002). L'agriculture à la recherche de ses futurs. DATAR, Éditions de l'Aube.

Xavier Poux (coord.), 2006, Agriculture, environnement et territoires. Quatre scénarios à l'horizon 2025, Paris, La documentation Française.

Démographie

Dumont G.-F. (dir.) (2008). Populations et territoires de France en 2030. Le scénario d'un futur choisi. Éd. L'Harmattan, Paris.

Espaces ruraux

Piveteau, V. (1995) Prospective et territoire : apports d'une réflexion sur le jeu. Cemagref Editions, collection Gestion des Territoires n°15.

DATAR (1971). Une image de la France en l'an 2000 « scénario de l'inacceptable ».

DATAR (2003). Quelle France rurale pour 2020 ? contribution à une nouvelle politique de développement rural durable.

Relations villes campagnes

Mora O. (coord.) (2008). Les nouvelles ruralités à l'horizon 2030. Des relations villes-campagnes en émergence ? « Science Update », Éditions Quae Paris.

Urbanisme

- Urbanisme et paysage : inventaire des méthodes et outils (décembre 2006)
Expérimenter pour agir « avec le paysage. La construction des politiques du paysage dans les Parcs » (avril 2008)
Rencontres du 2 au 4 juin 2008. Maîtrise de l'espace et charte de Parcs.

- Ressources / sites Internet
Site de la DIACT : http://www.diact.gouv.fr/fr_1/evaluation_prospective_48/prospective_235/

- Site de l'INSEE : taper « prospective » dans le moteur de recherche. http://www.insee.fr

- Les travaux des Conseils Économiques et Sociaux Régionaux (CESR)

- Site du MAAP – service prospective – évaluation :
http://agriculture.gouv.fr/sections/thematiques/prospective-evaluations

- Site de l'INRA – unité prospective :
http://www.paris.inra.fr/prospective/publications

Coordination :

Nicolas Sanaa - nsanaa@parcs-naturels-regionaux.fr
Fédération des Parcs naturels régionaux de France
Emmanuèle Leblanc,
Fédération des Parcs naturels régionaux de France

Assistance méthodologique :

Xavier Poux, Blandine Ramain, AScA

Rédaction :

Hélène Binet, consultante

Graphisme :

Anne Badrignans, paysagiste
anne.badrignans@gmail.com

Comité de relecture :

Nicolas Sanaa, Fédération des Parcs,
Xavier Poux, Blandine Ramain, AScA
Hélène Binet, consultante

www.parcs-naturels-regionaux.fr









Crédits photos : Intervenants, Parcs naturels régionaux et Fédération des Parcs régionaux de France
Document imprimé sur papier recyclé

FEDERATION DES PARCS NATURELS REGIONAUX DE FRANCE

9, rue Christiani - 75018 Paris
Tél : 01 44 90 86 20 - Fax : 01 45 22 70 78 - E-mail : info@parcs-naturels-regionaux.fr

ISBN : 978-2-9538922-2-2